

J'ai besoin d'aide pour consulter Mon espace santé ?

Je peux :

- demander à une personne de confiance
- demander à un professionnel qui m'accompagne
- aller dans la structure France Services la plus proche de chez moi
- appeler gratuitement au 34 22 un conseiller de l'Assurance maladie du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30
- scanner le QR Code pour accéder à la rubrique aide



Ce document a été réalisé par :



**l'Assurance
Maladie**

Auvergne-Rhône-Alpes



Mon carnet de santé informatisé



Je peux utiliser Mon espace santé sur :



mon téléphone portable



mon ordinateur ou ma tablette

À quoi sert Mon espace santé ?

Je peux indiquer **mes informations de santé** :



mes traitements

mes allergies

les personnes à contacter en cas d'urgence

Je peux retrouver **mes documents de santé**
déposés par mon médecin traitant ou des spécialistes :



mes ordonnances

mes analyses de laboratoire

mes radiographies

mes comptes-rendus d'hospitalisation

Je peux recevoir **des rappels** pour :



mes rendez-vous

mes vaccins

mes examens médicaux

Je peux enregistrer :



les **informations médicales**

de mon enfant de moins de 18 ans

Quels avantages à utiliser Mon espace santé ?



gratuit : proposé par l'Assurance maladie



sécurisé : les informations sont protégées
dans Mon espace santé



accessible à tout moment



J'autorise l'accès aux professionnels

de mon choix : mon médecin traitant, mon
infirmier, mon dentiste, mon pharmacien, etc.

en ville et dans mon établissement



J'ai un **meilleur suivi médical**

Je n'ai pas besoin de répéter
tout mon parcours de santé



Je suis **mieux soigné en cas d'urgence**

Si je décide d'utiliser Mon espace santé :



Je télécharge l'application



Je vais sur le site www.monespacesante.fr